



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 30 avril 2023	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Pluie (Temp. : 10 °C)	Vent :	33 km/h Est	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 2 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 67/70
Total des paris mutuels	\$221,443			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un retrait hâtif a été effectué par les juges (lésion) du cheval, "DAY DELIGHT", de la Course 7.

Courses :

1. Le conducteur du #3, "ASHLEES SUPREME", (Drew Smyth), prendra part à l'examen de sa stimulation observée dans le dernier droit. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.

4. On a réitéré au meneur du #1, "GRITTY", (Jacques Beaudoin), qu'il devait garder les pieds dans les étriers. Rien à signaler.

5. Le #3, "VICIOUS ALOICIOUS", (Guy Gagnon), a fait une sortie après le poteau de ½ mile et s'est qualifié pour la performance.

L'entraîneur en a été avisé. Ce cheval a été examiné par le vétérinaire AGCO, Dr. L. Berthiaume-Atack et inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (14 jours) pour maladie.

Le #4, "BEST HONEY HANOVER", (Pascal Berube), a subi un bris d'équipement (fer) au poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Le conducteur du #2, "DE CHAIRMAN", (William Roy), s'est vu inscrire sur sa licence un avertissement officiel au sujet de la stimulation dans le dernier droit. Rien d'autre à signaler.

6. Examen de la performance du #9, "OFFICER JONES", (Jimmy Gagnon), qui a fait un bris d'allure au début du dernier droit pendant plus de 25 foulées consécutives.

Le #9 a terminé la course en 7^e position et a été placé en 9^e position (la dernière) selon la règle 22.27.02 (bris d'allure prolongé) de la CAJO.

Le cheval a par la suite été placé en 8^e position.

Examen de la performance du #1, "DREAMFAIR BJ", (Emil Toth), qui a fait un bris d'allure après le départ et a été en bris d'allure pendant plus de 25 foulées consécutives.

Le #1 a terminé la course en 6^e position et a été placé en 9^e position (la dernière) selon la règle 22.27.02 (bris d'allure prolongé) de la CAJO.

Alors qu'il était en bris d'allure, le #1 a provoqué une obstruction au #6, "ON THE MINUTE MARK", (Robbie Robinson).

Rien d'autre à signaler.

7. Examen de la course entre le #1, "GETYOURLICENSELIAM", (Guy Gagnon), arrivé en 2^e position, et le cheval vainqueur de la course, le #3, "STONEBRIDGE HERMES", (Jacques Beaudoin), dans le dernier droit.

Aucune infraction signalée.

Rien à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune